

Paris, le 11/10/2022

Communiqué de presse

Fondation Concorde : Un changement de gouvernance pour répondre à la nouvelle donne économique et politique

En cette rentrée 2022, la Fondation Concorde, créée en 1997 à l'initiative de **Michel Rousseau**, se dote d'une nouvelle gouvernance en nommant **Jonas Haddad** comme co-président et **Laurence de Gaulle** comme vice-présidente pour assurer la continuité et l'action de l'un des premiers think tank économiques de France. La Fondation verra son conseil d'administration également renouvelé.

Spécialisé dans les enjeux numériques et industriels, Jonas Haddad s'est illustré aussi bien dans sa carrière d'avocat en droits des affaires que dans sa mission d'élu local. En accédant à la co-présidence de la Fondation, il entend faire perdurer la vision ainsi que les valeurs de ce laboratoire d'idées économique précurseur et engagé. *« La Fondation doit répondre à cette question cruciale : comment tourner la page de l'affaiblissement de notre système énergétique ? La réponse ne pourra pas être qu'une posture politicienne ou une critique permanente. Elle proviendra du travail commun des politiques et de ceux qui créent la valeur : les entrepreneurs ».*

Responsable de la communication et des relations publiques depuis 2020, Laurence de Gaulle est un membre clé de la Fondation Concorde. En accédant au poste de vice-présidente, elle renforce son engagement auprès d'une institution qui lui est chère.

Paris, le 11/10/2022

Pour le Président Michel Rousseau « *La désignation d'un co-président et l'ouverture de notre conseil d'administration sont une étape importante pour notre Fondation. Elle marque ainsi notre volonté de renforcer notre place d'experts économiques dans le débat public et permettre aux décideurs politiques de trouver des solutions aux défis énergétiques, économiques et industriels de notre pays* ».

Alors que la France est confrontée à des défis majeurs, la Fondation Concorde est en première ligne d'action puisqu'elle rassemble les meilleurs experts économiques. Force de propositions, elle veut ainsi offrir des solutions concrètes et chiffrées aux décideurs politiques. La nouvelle configuration de l'Assemblée nationale, une majorité seulement relative pour l'exécutif ainsi que la volonté de changer de méthode du gouvernement rendent indispensable le travail de réflexion de ce think tank économique indépendant.

LA FONDATION CONCORDE

Jonas Haddad est un avocat spécialisé dans le droit des affaires. Engagé dans la vie publique depuis 15 ans, il a participé plusieurs campagnes électorales de 2007 et a fait partie du cabinet ministériel de l'Éducation Luc Chatel de 2010 à 2012.

En parallèle de son exercice au Barreau de Rouen, il est également conseiller régional en Normandie, en prise avec les enjeux locaux d'industrie et d'énergie.

Informations complémentaires : www.fondationconcorde.com

Contacts communication :

Fanny Oursel - ourselfanny@hotmail.fr | 06.22.44.63.91

Laurence de Gaulle - degaulle@fondationconcorde.com